

TRANSPORT MARITIME : la Corse renonce à racheter deux navires de Corsica Linea

L'Assemblée de Corse, réunie en assemblée plénière les 26 et 27 juillet, doit adopter la renonciation au rachat des navires Paglia Orba et Monte d'Oro de la compagnie maritime [CORSICA LINEA](#) (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône, CA 200 M€). Ce rachat avait été pourtant annoncé par le président de l'exécutif corse, Gilles Siméoni, pour 10 millions d'euros en septembre 2016, pour faciliter la création d'une compagnie régionale.

www.corsicalinea.com